

Dans l'agenda

Vendredi 3 décembre

Distribution du traditionnel calendrier
par les pompiers de Baixas-Calce
à partir de 18h00

Vendredi 10 décembre

Marché de Noël
Place de la République
à partir de 17h30

Dimanche 12 décembre

Fête de Noël pour les enfants
Salle de la Fontane

2 spectacles

« Les amis de la forêt et le Père-Noël »
pour les enfants de moins de 6 ans à 11h30.

« Ragan le pirate »
pour les 6 - 12 ans à 14h30

Lundi 20 décembre

Distribution des colis aux Aînés
à partir de 16h00

Samedi 8 janvier

Cérémonie des vœux
Salle de la Fontane à 11h00

Dimanche 16 janvier

Marché aux truffes
Mas de Les Fonts

*Selon le protocole sanitaire en vigueur
et sous réserve de nouvelles mesures.
Surveillez nos médias habituels !*

*Nous avons déjà préféré reporter un spectacle
tout public prévu le soir du 12 décembre
et annuler le repas de Noël des enfants le midi.*

Coupure d'électricité

Enedis réalise des travaux d'entretien du réseau électrique sur notre territoire. Ils entraîneront une coupure d'électricité **le mercredi 1^{er} décembre** entre 8h50 et 13h10 dans ces secteurs : le long de la route départementale D18, au Mas de la Dona, Rue du château et au Mas de Les Fonts.

Listes électorales

En prévision des élections présidentielles, nous vous rappelons que vous avez jusqu'en février pour vous inscrire sur les listes électorales soit en venant retirer le formulaire en mairie, soit en faisant la démarche en ligne.

Ciné-Club de la bibliothèque Municipale

Projection les mardis à 20 heures

en partenariat avec l'Association Violeta

21 décembre : Un Village presque parfait, de S.Meunier
Film français de 2015

18 janvier : Aquarius, de K. Mendonça Filho
Film brésilien de 2016 en version originale sous-titrée

Joyeuses fêtes !

Prenez soin de vous !

Premiers agnelages à la bergerie

Les bergers et leur troupeau sont revenus d'estive avec l'automne et les premiers froids en montagne. A leur arrivée, ils ont pu investir la bergerie communale. Des cuves enterrées en béton y ont été installées pour garantir l'autonomie en eau. Elles peuvent contenir jusqu'à 60 000 litres et se sont remplies avec les dernières pluies.

Depuis leur retour, les brebis ont mis bas. Selon la météo, les agneaux naissent en pleine nature ou à l'intérieur. Le plus souvent, une brebis donne naissance à un ou deux agneaux. Pendant 3 ou 4 jours, la mère et ses petits sont isolés dans un box pour favoriser une bonne relation. Ensuite, ils sont peu à peu rassemblés dans des box de plus en plus grands jusqu'à rejoindre l'ensemble de leurs congénères. Aujourd'hui, le troupeau calcetais compte 300 bêtes. De nouvelles naissances sont prévues fin janvier.



Modification d'un arrêt de bus

L'arrêt de bus du centre de village a été déplacée. Les voyageurs sont maintenant pris en charge devant l'ancien Crédit Agricole dans le sens de la montée. De la sorte, ils peuvent profiter des bancs et se réfugier sous l'abri en cas d'intempéries.

Assemblées Citoyennes

La première réunion de l'**Assemblée Jeunes** s'est tenue le matin du 11 novembre. Dans un enthousiasme non dissimulé, 8 jeunes ont exposé aux élus référents des propositions pour améliorer leur quotidien au village. Des nouveautés en perspective !

L'Assemblée Environnement se tient une fois par mois, en général, le troisième jeudi à 18h30. Elle réunit des habitants et des élus. C'est un espace d'échange. De nombreuses idées ont déjà émergées : plantation d'arbres, tri des déchets, création d'un atlas de la biodiversité, actions de sensibilisation, problématique de l'eau, autonomie énergétique et alimentaire, neutralité carbone.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

L'idée de planter encore plus d'arbres a déjà fait son chemin avec de nouvelles mesures prises par le conseil municipal.

Recensement

Le recensement de la population, reporté en raison de la crise sanitaire, est programmé entre le 20 janvier et le 19 février 2022. Les données recueillies par l'agent-recenseur permettent à l'INSEE de connaître la population de la France dans sa diversité et son évolution. A Calce, c'est Philippe Solès qui officiera. Faites-lui bon accueil !

Plantons des haies !

La commune a adhéré à l'association Arbre et Paysage 66. Celle-ci met en place des actions de sensibilisation, d'information, d'accompagnement à la plantation d'essences champêtres favorables à la biodiversité, à la lutte contre l'érosion des sols et la protection contre le vent. Une convention a été signée pour qu'une première haie soit plantée sur le territoire communal.

Tous les propriétaires fonciers peuvent adhérer à cette association et bénéficier de ses services. En ce qui concerne les plantations d'arbres et de haies, l'association apporte le conseil, l'appui et le suivi techniques. Les planteurs s'engagent à respecter un protocole de plantation et d'entretien. Les élus ont voté une participation financière à cette opération. Elle couvrira les 100 % du reste à charge dû par le planteur pour la fourniture des arbres. Renseignez-vous en mairie !

Ces futures initiatives viendront compléter les actions en faveur de l'environnement déjà entreprises par la commune, l'ACCA de Calce, les vigneron et les autres propriétaires fonciers.